



Le métré - Revêtements sols souples

3 jours



PROGRAMME

Règles et conventions de l'avant-métré

Applications

- Le vocabulaire usuel du corps d'état.
- Définition des produits utilisés (en sol, en mur, colles, classement UPEC, en dalles, en lés, ...).
- Définition et inventaire des prestations à réaliser.
- Les points particuliers (ragréage, joint de dilatation, système collé, soudé, indépendant, plinthes, protection, ...).

Établir l'avant-métré des revêtements souples, collés soudés en indépendants

- Traduction à partir de pièces écrites ou relevés sur site en ouvrages.
- A partir des feuilles de débit, constitution du métré quantitatif.
- Établissement des libellés des ouvrages (descriptif).
- Présentation de la structure d'un devis commercial ou d'exécution (codification, numérotation, chronologie).

OBJECTIFS

- Lire les plans d'appel d'offre.
- Utiliser le CCTP ou les croquis de détail et traduire en ouvrages.
- Définir la liste des ouvrages et les modes opératoires associés.
- Établir un métré avec méthode.
- Évaluer le quantitatif des ouvrages (calcul avant-métré)
- Établir la structure du devis commercial ou d'exécution.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation est basée sur une étude de cas d'un chantier.

- Apports théoriques et exercices pratiques.
- Échanges d'expériences.

PUBLIC CONCERNÉ

- Techniciens de bureau d'études.
- Commis, aide conducteurs et conducteurs de travaux.
- Personnel d'encadrement de chantier.

LIEU

- CFPCT à Toulouse

Toutes nos formations peuvent s'organiser à l'extérieur en inter-entreprises comme en intra-entreprise. Nous consulter.

DATES

- Nous consulter.

COÛT PÉDAGOGIQUE

- En interentreprises au CFPCT, à Toulouse
 - 650 € HT
- Intra et interentreprises hors Toulouse :
 - Nous consulter.